

SERVICE D'AIDE AUX ÉTRANGERS RETENUS - CRA D'OISSEL

Le service d'aide aux étrangers retenus (Saer) met en oeuvre la mission d'aide à l'exercice des droits des personnes placées en centre de rétention administrative. Les conseillers du Saer interviennent au sein des centres conformément à la réglementation, pour informer les personnes étrangères retenues sur leurs droits et, à la demande de ces dernières, les aider à faire valoir ces droits devant les organismes compétents.

École nationale de police - Route des Essarts - BP 11, 76350 Oissel

Date de démarrage de l'activité : 1er janvier 2010

Capacité au 31/12/2024 : 72 places

PUBLIC ACCUEILLI

618 personnes retenues en 2024

RÉPARTITION DES ADULTES

27 % - FEMMES **73 %** - HOMMES

100 % - ISOLÉES

31 % - 18-25 ANS

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE

24 % - ALGÉRIE : 149 PERSONNES

14 % - TUNISIE : 86 PERSONNES

9 % - MAROC : 54 PERSONNES

4 % - ROUMANIE : 22 PERSONNES

3 % - GÉORGIE : 21 PERSONNES

ACTIVITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT EN 2024

603 personnes rencontrées

975 recours effectués

28 jours de rétention en moyenne

1 % d'assignation à résidence

597 personnes accompagnées

34 demandes d'asile préparées

61 % de libération

37 % d'éloignement